



+PROFESSION

30 Août 2012

Alimentation & Tendances monte au créneau pour la TVA en restauration

Né de divergences de vues sur la position à adopter sur la fiscalité dans la restauration, le collectif « **Alimentation & Tendances** » (A&T) a été créé par plusieurs membres du **Snarr (*)**, de la **FEBPF**, de la **SMBP** et des **commerçants et artisans indépendants**. Une association présidée par Sophie Duprez dont les membres fondateurs ne sont autres que les Présidents et DG des chaînes **Crousti Pain, La Panière, la Mie Câline, la Brioche Dorée, Paul, Patapain, Pomme de Pain, Pizza Sprint, Exki** ou encore un cadre de **Stratto**. « *En constituant ainsi un groupement d'enseignes qui représente pour le moment près de 2000 établissements, nous demeurons affiliés à nos syndicats mais nous marquons surtout une liberté de parole, une identité à travers des produits d'alimentation français et la volonté d'être équitablement défendus* ».

Nous sommes des détaillants alimentaires

"*Nous avons voulu affirmer notre position et nos divergences notamment sur l'instruction fiscale sur la TVA* », explique **Sophie Duprez**. Il ne s'agit pas de la naissance d'un syndicat mais plus d'une force de frappe et de lobbying pour défendre les intérêts de ceux qui ne se définissent surtout pas comme des restaurateurs mais comme des détaillants alimentaires. Et la nuance fait toute la différence selon l'association et ses membres : soit je m'alimente avec des produits de première nécessité (dont le sandwich, défend l'A&T) et je suis taxé à 5,5% , soit je me restaure sur place et mon repas s'associe à du plaisir et je suis assujetti à 7%. Une TVA qui varierait donc selon le service rendu. "*De quoi apporter plus de lisibilité face à une instruction fiscale opaque, mal comprise et mal appliquée*", insiste Sophie Duprez qui a été reçue mardi 28 août par le député Thévenoud dans le cadre de sa mission de consultation.

Une rencontre avec Thévenoud pour repenser un modèle d'alimentation

« *La discussion était sympathique et sans a priori* », précise Sophie Duprez qui n'a pas hésité à parler **d'insécurité fiscale** mais surtout de la nécessité de repenser le modèle d'alimentation. L'échange a été ouvert et le député très attentif. "*Nous avons parlé du métier, de la situation économique du secteur, de l'hygiène et des contrôles en passant par les questions de distorsion de concurrence. Nous avons défendu le principe d'une TVA reventilée suivant qu'on parle de produits de nécessité ou de produits plaisirs associés à du service* ».

Snarr : Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

FEBPF : Fédération des entreprises de boulangerie et pâtisserie françaises

SMBP : Syndicat des magasins de boulangerie pâtisserie